

### Formations destinées aux collectivités territoriales et établissements publics

Afin de valider votre inscription, il est nécessaire de nous transmettre votre demande **au plus tard 7 jours avant la date de la formation**.  
 Les dates indiquées ci-dessous sont renseignées à titre indicatif, et peuvent être modifiées par Klekoon si des circonstances l'y obligent.

(Possibilité de réaliser les formations dans vos locaux (en intra) à des dates **autres que celles fixées dans le calendrier ci-dessous**. Contactez-nous pour définir une ou des dates).

TITRE DE LA FORMATION	Durée	Avril	Octobre
<b>Comprendre les fondamentaux des marchés publics (Marchés publics niveau 1)</b>	1 jour	Lundi 06	Lundi 12
		Lieu : Sevrans	Lieu : Sevrans
<b>Réglementation et pratique des marchés publics (Marchés publics niveau 2)</b>	1 jour	Mardi 07	Mardi 13
		Lieu : Sevrans	Lieu : Sevrans
<b>Dématérialisation des marchés publics</b>	1 jour	Mercredi 08	Mercredi 14
		Lieu : Sevrans	Lieu : Sevrans